



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une coopérative solaire citoyenne sur notre territoire

de Diesbach

« Un groupe d'habitants décidés à agir concrètement pour la transition énergétique et l'essor des énergies renouvelables », c'est ainsi que se présentent les membres de l'association Cachan Soleil qui œuvrent depuis un an à la mise en place d'une coopérative solaire et citoyenne sur le territoire sud parisien. Découverte.

Un projet innovant pour le développement durable

Les membres de l'association Cachan Soleil se sont rassemblés il y a un an, à la suite de la COP 21 autour d'un projet d'ampleur : créer une coopérative citoyenne pour les énergies renouvelables.

Initialement localisée à Cachan, l'association qui comprend plus de 60 personnes, s'est rapidement affranchie des limites territoriales grâce à l'enthousiasme provoqué par l'initiative. L'objectif est simple : démocratiser la production énergétique. Pour ce faire, le projet « Sud Paris Soleil » s'est donné le défi d'équiper de panneaux photovoltaïques les toits de 20 à 30 maisons des communes et d'équipements collectifs de Cachan, Arcueil et des communes avoisinantes. Cela correspondrait à une surface de 700m² de panneaux, pour un coût de 200 000 à 400 000 euros.

Mobiliser les citoyens pour la transition énergétique

Le projet SudParis Soleil vise tout d'abord à créer une dynamique

citoyenne autour des enjeux écologiques et énergétiques.

Les membres de l'association souhaitent que se rencontrent des investisseurs, des propriétaires de toits et des citoyens souhaitant s'impliquer dans les énergies renouvelables.



Le projet SudParis Soleil vise tout d'abord à créer une dynamique citoyenne autour des enjeux écologiques et énergétiques. »

Ainsi des habitants qui voudraient installer des panneaux photovoltaïques, mais n'avaient pas les moyens financiers nécessaires pourraient louer, pour une petite somme, leur toit à la coopérative. Celle-ci qui prendra en charge l'installation et la maintenance. L'énergie produite par les panneaux photovoltaïques serait revendue à un fournisseur d'électricité.

Un nouveau modèle de coopérative

Le but de l'association n'est pas pour autant de faire des bénéfices, « nous voulons créer une nouvelle dynamique, les citoyens peuvent aujourd'hui orienter la production énergétique grâce à ce nouveau mode de production d'électricité. Le modèle citoyen intéresse de plus en plus de monde ».

Soutenue par l'association Energie Partagée, Cachan Soleil va créer la société coopérative d'intérêt collectif SudParis Soleil ouverte à tous. « Les parts sociales seront de 100 euros » précise Thomas Le Roux .

L'idée est de soutenir une tendance déjà présente dans de nombreux pays européens comme l'Allemagne où près de la moitié de la production d'énergie renouvelable est le fait de particuliers.

+ d'infos :

contact@sudparis-soleil.fr